
Programme de Formation

CACES® R485 — Gerbeurs à conducteur accompagnant — cat. 1, 2

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Conducteurs débutants ou expérimentés souhaitant utiliser, en sécurité, des gerbeurs à conducteur accompagnant relevant du CACES® R.485.

La formation s'adresse aux personnes amenées à manipuler ce type d'équipement dans le cadre de leurs activités de manutention, de stockage, de chargement et de déchargement.



Objectifs pédagogiques

Connaître et maîtriser les règles de conduite en sécurité relatives à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant.

Préparer les participants à satisfaire à l'évaluation du test CACES® R.485 dans les catégories concernées, en intégrant les connaissances théoriques, la compréhension des risques et la maîtrise des manœuvres attendues.

Permettre, à l'issue de la formation et selon les résultats obtenus, l'obtention de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur.



Description

Programme de formation : CACES® R.485 – Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant.

Durée : entre 2 et 3 jours selon le niveau, soit 7 UT. Une unité de test (UT) représente 1 heure +/- 10 minutes.

Répartition des épreuves :

- **Épreuve théorique toutes catégories :** 1 UT
- **Épreuves pratiques catégorie 1 :** 0,75 UT
- **Épreuves pratiques catégorie 2 :** 0,75 UT

Catégories concernées : toutes catégories de gerbeurs à conducteur accompagnant relevant du CACES® R.485.

Caractéristiques des chariots :

- **Catégorie 1 :** gerbeur à conducteur accompagnant, translation et levage motorisés, manutention sur bras de fourche, conçu pour charger et décharger un véhicule à quai. Hauteur de levée minimale : 2,20 m ; capacité nominale minimale : 800 kg.
- **Catégorie 2 :** gerbeur à conducteur accompagnant, translation et levage motorisés, manutention sur bras de fourche, conçu pour charger et décharger un véhicule à quai. Hauteur de levée minimale : 3,40 m ; capacité nominale minimale : 1 200 kg.

Précision : un chariot à conducteur accompagnant de hauteur de levée inférieure adapté peut être employé uniquement pour réaliser les opérations de chargement et de déchargement de véhicule, si le chariot utilisé pour les épreuves pratiques n'est pas approprié pour cette tâche.



Contenu pédagogique détaillé :

1. Connaissances générales

- Rôle et responsabilités du constructeur et de l'employeur.
- Dispositif CACES® : rôle de l'Assurance Maladie, recommandation, cadre général.
- Rôle et responsabilités du conducteur.
- Connaissance des différents acteurs de la prévention des risques professionnels.

2. Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant

- Alimentation en énergie électrique.
- Terminologie et caractéristiques générales.
- Différentes technologies de batteries d'accumulateurs.
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes.
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité.
- Équipements de préhension de charges.
- Paramètres de fonctionnement en fonction des conditions d'utilisation.

3. Principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant et catégories CACES®

- Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention.
- Catégories de CACES® R.485 pour les gerbeurs à conducteur accompagnant.

4. Notions élémentaires de physique

- Évaluation de la masse et de la position du centre de gravité.
- Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant.
- Conditions d'équilibre du chariot.
- Facteurs influant sur la stabilité.
- Lecture de tableaux et d'abaques de charge.

5. Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant

- Principaux risques, facteurs de risque et moyens de prévention associés.
- Repérage des risques potentiels sur le trajet.
- Transport et élévation de personnes.

6. Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant

- Adéquation des paramètres.
- Positionnement du conducteur par rapport au gerbeur.
- Plan de circulation et consignes de sécurité.
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives : drogues, alcool et médicaments.
- Vérifications et opérations de maintenance.

7. Prise de poste et vérifications

- Vérification des documents : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi), rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage).
- Vérification visuelle de l'état du gerbeur : châssis, roues, mât, charpente, jupe, capot de batterie.
- Vérification du fonctionnement du gerbeur : translation, direction, élévation.
- Vérification du bon fonctionnement des organes et dispositifs de sécurité.
- Vérification du branchement et de la charge de la batterie d'accumulateurs.
- Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement du chariot : vitesse maximale, rampes d'accélération et de freinage, etc., aux conditions d'utilisation.
- Vérification de l'adéquation du gerbeur aux opérations de manutention à réaliser : charge à manutentionner, distance de son centre de gravité, capacité effective du chariot et de son équipement de préhension de charges, hauteur de levage.

8. Conduite et manœuvres

- Manœuvrer et diriger le gerbeur, en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge.
- Contrôler, pour chaque manutention, au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que l'opération est possible au regard de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charges.
- Prendre et déposer une charge au sol.
- Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile.
- Effectuer le stockage et le déstockage à tous les niveaux d'un palettier.

- Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière.
- Effectuer le chargement et le déchargement d'un véhicule au moyen d'un hayon.
- Manutentionner une charge longue, un conteneur rigide contenant un liquide et une charge déformable (sac, big bag...).
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer.
- Identifier, dans la zone d'évolution, les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté.
- Stationner et arrêter le gerbeur en sécurité.

9. Fin de poste, opérations d'entretien quotidien et maintenance

- Effectuer les opérations d'entretien journalier.
- Vérifier les différents niveaux, identifier les manques éventuels, faire l'appoint si nécessaire et mettre le gerbeur en charge.
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

Modalités de mise en œuvre et éléments annexes : les candidats doivent se munir de vêtements de travail et des équipements de protection : chaussures de sécurité, casque de chantier, gilet rétro-réfléchissant et gants.

Encadrement de la formation : la formation associe une partie théorique en salle et une partie pratique à la conduite en sécurité, avec des examens théoriques et pratiques réalisés selon la réglementation en vigueur.



Prérequis

Avoir au moins 18 ans.

Disposer des aptitudes médicales requises pour la conduite d'un gerbeur à conducteur accompagnant.

Savoir lire et comprendre le français afin de suivre les consignes, les supports de cours et les évaluations.



Modalités pédagogiques

La formation repose sur une alternance entre apports théoriques en salle et mises en pratique à la conduite en sécurité sur matériel adapté.

Les stagiaires sont amenés à acquérir les connaissances réglementaires, techniques et sécuritaires nécessaires, puis à les appliquer lors d'exercices de prise en main, de conduite, de manœuvres et de vérifications quotidiennes.

L'approche pédagogique vise à sécuriser les apprentissages, à développer l'autonomie dans l'analyse des situations de travail et à préparer efficacement aux épreuves théoriques et pratiques du CACES® R.485.



Moyens et supports pédagogiques

Les moyens pédagogiques mobilisés comprennent un tableau blanc ou paperboard, un vidéoprojecteur, un support de cours et du matériel adapté à la réalisation des exercices pratiques.

Les participants disposent également de l'équipement nécessaire à la conduite et aux mises en situation, ainsi que des documents et supports utiles à la compréhension des règles d'utilisation, des vérifications et des consignes de sécurité.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation comprend une évaluation préalable, une évaluation à chaud, un questionnaire de satisfaction, ainsi que des examens théoriques et pratiques réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Pour obtenir le CACES® R.485, le candidat doit obtenir au moins 70 % de points au test théorique ainsi qu'à l'évaluation pratique. Si les résultats sont favorables, un CACES® est délivré pour une validité de 5 ans.

Une attestation de formation est remise à l'issue du parcours, indépendamment du résultat au test CACES®.